

# La Croatie à l'heure du choix

de **Corinne Deloy****ANALYSE**  
1 mois avant  
le scrutin

Le 9 décembre dernier, la Croatie signait à Bruxelles son traité d'adhésion à l'Union européenne. Le 1er décembre, le Parlement européen avait approuvé, par 564 voix contre 38 et 32 abstentions, l'entrée de Zagreb au sein des Vingt-sept. « *La Croatie est le meilleur exemple de la force et de la réussite de notre politique d'élargissement* » avait souligné le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso. « *Nous franchissons enfin le seuil de notre demeure européenne* » avait indiqué le président de la République Ivo Josipovic. « *Ce rêve que nous avons fait si longtemps se réalise enfin* » avait déclaré la Premier ministre de l'époque Jadranka Kosor (Union démocratique, HDZ).

Le 23 décembre dernier, les membres du Hrvatski Sabor, chambre unique du parlement, élus le 4 décembre, avaient accepté par 129 voix l'organisation du référendum sur l'adhésion de leur pays à l'Union européenne le 22 janvier prochain. Quelques associations se sont élevées contre le choix de cette date estimant que les autorités et les organisations favorables à l'adhésion disposaient de trop peu de temps pour informer les électeurs et expliquer ce qu'entraînait réellement l'appartenance de leur pays à l'Union européenne. Les Travaillistes croates-Parti du travail (HL-SR), dirigés par Dragutin Lesar, ont demandé un report de 3 mois du référendum afin d'engager un véritable débat et l'Alliance démocratique de Slavonie et Baranja (HDSSB) de Vladimir Sisljagic a exigé que les électeurs soient convoqués l'été prochain et appelé le chef de l'Etat et le gouvernement à rassurer la population sur l'avenir de la souveraineté de la Croatie.

« *Nous tenons à ce que le processus de ratification du traité d'adhésion soit achevé le plus tôt possible* » a déclaré le président croate Ivo Josipovic. « *Je ne crois pas que le référendum pêchera par manque de démocratie* » a-t-il ajouté, qualifiant le moment d'« *événement historique d'une ampleur comparable à celle du référendum d'indépendance* ». Il y a 20 ans, le 19 mai 1991, 95,7% des Croates se prononçaient en faveur de l'indépendance de leur pays (4,3% avaient voté « non »). Plus de huit électeurs sur dix (83,6%) s'étaient rendus aux urnes.

Le référendum du 22 janvier prochain est seulement le 2e organisé en Croatie. Aucun quota minimum de participation ne sera requis pour valider la consultation populaire.

Les syndicats croates avaient souhaité que soit organisée, le même jour que le référendum sur l'adhésion à l'Union européenne, une consultation populaire sur la modification des règles en vigueur pour la convocation d'un référendum. Actuellement, la procédure nécessite d'obtenir la signature de 400 000 électeurs en moins de 15 jours. Le projet est de baisser le seuil de signatures à 200 000 et d'augmenter le laps de temps pour les recueillir à 30 jours. L'Union démocratique (HDZ), désormais principal parti d'opposition, était favorable à l'organisation de ce 2e référendum. Par ailleurs, les syndicats ont rappelé que le nouveau Premier ministre Zoran Milanovic (Parti social-démocrate, SDP) avait exprimé son accord avec cette proposition en 2010. Ils n'ont cependant pas obtenu gain de cause et ont échoué à ce que leur projet soit soumis au vote des électeurs.

## La longue route de Zagreb vers l'Europe

La marche de la Croatie vers l'Europe a commencé en 1999 après la mort de l'ancien président de la République (1991-1999) Franjo Tudjman (HDZ). Le gouvernement dirigé par Ivica Racan (SDP) (2000-2003) et le président de la République (2000-2010) Stjepan Mesic ont beaucoup œuvré pour transformer la Croatie en une véritable démocratie européenne. En février 2003, Zagreb a fait sa première demande à Bruxelles. Quatre mois plus tard, le conseil européen de Thessalonique en juin 2003 a confirmé la perspective d'adhésion des pays des Balkans occidentaux. En juin 2004, la Croatie a obtenu le statut de candidat officiel à l'Union européenne. Les négociations entre Zagreb et Bruxelles, ouvertes le 3 octobre 2005, se sont achevées le 30 juin 2011.

La pleine coopération des autorités croates avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye (TPIY) figurait dans la liste des exigences de Bruxelles pour favoriser l'intégration européenne de Zagreb. En 2000, l'inspecteur général de l'armée croate, Ante Gotovina, a refusé cependant la collaboration de l'armée avec l'institution judiciaire internationale exigée par le président de la République Stjepan Mesic. En juin 2001, le TPIY a inculpé Ante Gotovina pour violation des lois et coutumes de la guerre et crimes contre l'humanité. Il est accusé de persécutions pour des motifs d'ordre politique, racial et religieux, de meurtres (notamment environ 150 civils serbes de Krajina et 30 personnes à Knin), de déplacements forcés de population et de destructions de villes et de villages. Mais l'homme a disparu quelques jours avant son inculpation officielle et l'émission de son mandat d'arrêt. Après 4 ans de cavale, il a été finalement arrêté à Tenerife (Espagne) le 7 décembre 2005 et condamné le 15 avril 2011 à 24 années de prison par le TPIY pour ses actes et les actes commis sous son commandement en 1995 lors de l'Opération Tempête (*Oluja*).

Le soutien à l'adhésion du pays à l'Union européenne, majoritaire depuis toujours dans toutes les enquêtes d'opinion, a été minoritaire au lendemain de la condamnation d'Ante Gotovina, considéré comme un héros par de nombreux Croates notamment en raison de la prise de Knin, capitale de l'éphémère République serbe de Krajina mais aussi ancienne capitale médiévale croate, le 5 août 1995. Quelques jours après celle-ci, un sondage réalisé par l'institut Ipsos Puls pour la chaîne de télévision Nova TV révélait que 52% des personnes interrogées s'opposaient à l'adhésion, 38% y restant favorables.

Enfin, le différend frontalier avec la Slovénie voisine, qui portait sur quelques kilomètres de côtes et quelques miles marins de la mer Adriatique situés dans la baie de Piran, a longtemps retardé le processus d'adhésion. Ljubljana souhaitait en effet une extension de ses eaux territoriales de façon à posséder son propre accès aux eaux internationales, ce à quoi Zagreb s'est longtemps opposée avant de revenir sur sa position en 2009. Un accord a été ratifié par les parlements slovène et croate et approuvé par les Slovènes lors d'un référendum le 6 juin 2010 (51,49% de « oui », participation : 42,36%). Le résultat de ce vote avait permis à Zagreb de poursuivre son avancée vers l'adhésion à l'Union européenne.

L'accord signé à Stockholm le 4 novembre 2009 par les deux pays prévoit l'établissement d'un tribunal spécifique pour mettre un terme au différend entre les deux Etats. Instruit par la situation chypriote, toujours irrésolue 7 ans après l'entrée de Nicosie dans l'Union européenne, Bruxelles tient impérativement à finaliser le règlement du conflit entre la Slovénie et la Croatie avant que cette dernière rejoigne l'Union européenne. L'évolution de la Croatie sera surveillée de près par les Européens qui, en cas de non respect des engagements pris, pourront adresser aux autorités croates des avertissements qui pourraient éventuellement être suivies de sanctions (par exemple le gel des fonds européens).

Le 9 décembre dernier, lors de la signature du traité d'adhésion, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a chaleureusement accueilli la Croatie « *au sein de la famille européenne* » déclarant « *L'adhésion de la Croatie prouve à toute la région que par le travail, la ténacité, le courage politique et la détermination, l'entrée dans l'Union européenne est accessible* ». Il a toutefois précisé que le traité d'adhésion ne constituait pas la « *fin du chemin* ». De même, le président du Parlement européen, Jerzy Buzek, a indiqué : « *Tout marathon se termine par un sprint final. Il est important que nous puissions franchir la ligne d'arrivée le 1er juillet 2013* ».

Jusqu'au 1er juillet 2013, date de son adhésion pleine et entière, Zagreb bénéficiera d'un statut d'observateur au sein des institutions européennes. La Croatie enverra 12 députés au Parlement européen qui pourront participer aux sessions et au travail des commissions, mais ne seront pas autorisés à voter.

### La campagne électorale du référendum

La signature du traité d'adhésion de la Croatie à l'Union européenne parachève une ambition nationale de longue date. Cependant, la crise économique a quelque peu terni l'enthousiasme des Croates. De même, en raison des difficultés que traverse l'Union européenne, Zagreb pourrait ne pas connaître avant son accession le boom économique qu'ont vécu les précédents pays candidats. La situation actuelle de l'Union pourrait avoir un effet sur les résultats du référendum du 22 janvier prochain. « *Nous avons reçu peu de fonds européens, notamment pour ce qui concerne le développement rural, l'agriculture et les transports ferro-*

viaires, mais la Pologne qui avait été dans le même cas a beaucoup reçu du Fonds de cohésion après son entrée dans l'Union » répète la ministre des Affaires étrangères Vesna Pusic. La Croatie devrait recevoir 3,5 milliards € au titre des fonds structurels européens sur 2 ans, à partir de son adhésion en 2013.

La grande majorité des partis politiques sont favorables à l'adhésion à l'Union européenne.

Selon la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut Ipsos Puls pour la chaîne de télévision Nova TV et

publiée le 27 décembre dernier, 60% des Croates s'apprêtent à voter en faveur de l'adhésion de leur pays à l'Union européenne. Un tiers des électeurs (33%) envisageraient de se prononcer contre et 7% sont toujours indécis quant à leur vote.

Le Premier ministre Zoran Milanovic a indiqué que la question posée aux Croates sera formulée simplement : Etes-vous pour ou contre l'appartenance de la Croatie à l'Union européenne ?

Si les Croates disent « oui » le 22 janvier, leur pays sera, après la Slovénie, la 2e des 6 anciennes républiques de l'ex-Yougoslavie à rejoindre l'Union européenne.

## Les Croates devraient approuver l'adhésion de leur pays à l'Union européenne lors du référendum du 22 janvier

Le 9 décembre dernier, la Croatie signait à Bruxelles son traité d'adhésion à l'Union européenne. Jadranka Kosor (Union démocratique, HDZ), Premier ministre de l'époque, dédiait ce jour aux vétérans de la guerre d'indépendance de la Croatie (1991-1995) et à leurs familles. « *Sans eux, la Croatie libre n'existerait pas et il n'y aurait pas eu de négociations sur le traité d'adhésion* ». Le 23 décembre, le Hrvatski Sabor, chambre unique du parlement, approuvait par 124 voix contre 12 l'organisation d'un référendum sur l'adhésion du pays à l'Union européenne le 22 janvier.

J-7  
7 jours avant  
le scrutin

La campagne électorale pour le référendum a débuté le 3 janvier. 2 millions de brochures ont été distribuées, une ligne de téléphone (0800 622 622) a été ouverte pour permettre aux électeurs d'obtenir des informations. Le ministère des Affaires étrangères et européennes a ouvert un site internet dédié au référendum [www.eu-referendum.hr](http://www.eu-referendum.hr), créé des comptes Facebook [www.facebook.com/eureferendum.hr](http://www.facebook.com/eureferendum.hr) et Twitter [www.twitter.com/eureferendumhr](http://www.twitter.com/eureferendumhr) ainsi qu'une chaîne Youtube [www.youtube.com/mveprh](http://www.youtube.com/mveprh). 17 télévisions locales et 80 stations de radios sont engagées dans la campagne électorale.

Environ 4,2 millions de Croates devront répondre par « oui » ou par « non » à la question suivante : « *Acceptez-vous que la Croatie devienne un membre de l'Union européenne ?* ».

Le désir d'Europe des Croates est ancien. Il s'est exprimé dès le début de la guerre d'indépendance en 1991. Selon le politologue Zarko Puhovski, il s'explique en partie par le fait que « *les Croates n'ont jamais accepté leur part d'identité balkanique* ». Le processus d'adhésion du pays à l'Union européenne a été long, complexe et plus difficile en raison des précédents écueils de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie. Bruxelles a obligé les autorités croates à une collaboration pleine et entière avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye (TPIY) et exigé des résultats dans la lutte contre la corruption et le crime organisé, deux fléaux importants en Croatie. Le jour même où Zagreb signait son traité d'adhésion le 9 décembre, le Bureau pour la lutte contre le crime organisé (USKOK) inculpait l'Union démocratique (HDZ), parti de l'ancienne Premier ministre (2009-2011) Jadranka

Kosor, d'avoir détourné 10 millions €. De même, le 3 novembre dernier s'est ouvert à Zagreb le procès de l'ancien Premier ministre (2003-2009) Ivo Sanader (HDZ), qui comparaît pour 6 chefs d'accusation dont la corruption, le financement illégal et l'abus de pouvoir et qui encourt une peine maximale de 10 années d'emprisonnement.

Si la crise économique internationale a quelque peu terni l'enthousiasme des Croates, le rêve européen de ces derniers reste fort. La nouvelle ministre des Affaires étrangères, Vesna Pusic (Parti social-démocrate, SDP), a déclaré que la Croatie recevra de Bruxelles 200 millions € pour s'adapter aux normes européennes ainsi que 449 millions € du Fonds de cohésion durant la première moitié de 2013 (et plus d'un milliard € l'année suivante). Au total, Zagreb percevra 3,5 milliards € de fonds européens entre 2013 et 2015. « *Les gens se trompent s'ils pensent que l'appartenance à l'Union européenne va résoudre tous nos problèmes. Celle-ci représente une grande opportunité mais notre succès ne dépendra que de nous* » a averti le président de la République, Ivo Josipovic. « *Certains voient Bruxelles comme un enfer et veulent s'y opposer, d'autres attendent trop de choses de l'adhésion* » a indiqué le chef de l'Etat. Il estime que « *les avantages que Zagreb retirera de l'adhésion seront considérables* » et que « *le refus des Croates serait irresponsable, notamment pour les générations à venir* ». Il espère que le « oui » recueillera 60% de suffrages le 22 janvier de façon à donner au gouvernement et au parlement la légitimité pour mener à bien les réformes nécessaires.

Le chef de la délégation de l'Union européenne en Croatie, Paul Vandoren, a rappelé que les chapitres 8 (politique de concurrence), 23 (droits fondamentaux) et 24 (justice, libertés et sécurité) restaient les priorités de la Commission européenne et que des avancées étaient encore à faire.

La Fédération des syndicats indépendants de Croatie (SSSH) a appelé ses compatriotes à se rendre aux urnes le 22 janvier. « *La Croatie appartient historiquement, culturellement et économiquement à l'Union européenne mais la confirmation de ce fait est dans les mains des électeurs* » peut-on lire dans son communiqué.

Du côté des opposants à l'adhésion du pays à l'Union européenne, on trouve le Conseil pour la Croatie-Non à l'Union européenne, formé par 12 partis non représentés au parlement, dont le Parti des droits (HSP) de Daniel Srb et le Parti pur des droits (HCSP), d'extrême droite dirigé par Josip Miljak, et 11 organisations non gouvernementales.

Le Parti des droits a demandé le report du référendum, considérant que les Croates ne sont pas prêts à voter sur un enjeu aussi sensible. Le Conseil exige l'organisation de débats entre les partisans du « oui » et les personnes favorables au « non », accuse le gouvernement du nouveau Premier ministre Zoran Milanovic (SDP) de mener une campagne électorale non démocratique, estimant que « *19 jours sont insuffisants pour débattre sur un enjeu aussi important que l'adhésion à l'Union européenne* » selon les termes de Roko Sikic, leader de J'aime la Croatie, parti anti-européen et souverainiste. Ce parti aime également à rappeler que dans l'histoire aucune union n'a été favorable à la Croatie, que ce soit l'empire austro-hongrois ou la Yougoslavie. « *L'Union européenne sera une nouvelle déception pour la nation croate* » a affirmé Marjan Bosnjak du parti Seulement la Croatie-Mouvement pour la Croatie (JH-PzH). Le leader du Parti autonome des droits (A-HSP) Drazen Keleminec s'est élevé contre les responsables politiques croates favorables à l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne. Il a également affirmé que 90% des Croates, notamment ceux qui vivent dans les zones rurales, sont contre l'adhésion du pays à l'Union.

« *La Croatie peut vivre de son côté et de façon indépendante comme le fait la Suisse* » a déclaré Dejan Golubic, fondateur et leader des Démocrates nationaux, parti fondé en 2009, positionné à droite et opposé à l'entrée de Zagreb dans l'Union. Il met en garde contre le fait qu'il existe « *un risque pour les Croates de devenir une force de travail bon marché au sein même de leur pays qui ne serait alors plus le leur* ». Il reproche également aux autorités de Zagreb leur manque de transparence et affirme que les élites cachent des choses au peuple, notamment en ce qui concerne la vérité sur les conséquences de l'adhésion.

Les opposants à l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne ont organisé une manifestation sur la place principale de Zagreb le 14 janvier.

Un millier d'intellectuels et de politiques plutôt posi-

tionnés à droite, dont l'ancien ministre des Affaires étrangères et ambassadeur de la Croatie à l'Organisation des Nations unies (ONU), Zvonimir Separovic, ont signé une pétition demandant le report du référendum au moins jusqu'à ce que le TPIY prononce son verdict final dans le procès des deux généraux, Ante Gotovina, ancien inspecteur général de l'armée croate, et Mladen Markac, ex-commandant de la police du ministère de l'Intérieur (police spéciale), respectivement condamnés le 15 avril 2011 à 24 et 18 ans d'emprisonnement pour crimes contre l'humanité et de violations des lois ou coutumes de la guerre (meurtres, persécutions et pillages) commis lors de l'opération Tempête (*Oluja*) entre juillet et septembre 1995. Les deux hommes ont interjeté appel en mai.

Pour les pétitionnaires qui, comme de nombreux Croates, considèrent Ante Gotovina et Mladen Markac comme des héros nationaux, le TPIY fait de la Croatie et de la guerre d'indépendance une structure criminelle et a voulu punir le pays de s'être libéré de ses occupants. « *C'est un exemple historique de déshonneur et de piétinement des valeurs chrétiennes* » écrivent les pétitionnaires qui reprochent à l'Union européenne une attitude « raciste ».

La ministre des Affaires étrangères Vesna Pusic a mis en garde les Croates du fait qu'un nouveau référendum pourrait être organisé en cas de victoire du « non » le 22 janvier mais qu'il se pourrait tout aussi bien que, dans ce cas, Bruxelles décide que Zagreb ne puisse rejoindre les Vingt-sept que plus tard avec un groupe d'autres pays. « *Le référendum sera l'occasion de montrer que la Croatie appartient politiquement, et pas seulement géographiquement, historiquement et culturellement, à l'Europe* » a-t-elle indiqué.

Selon la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut CRO-Demoskop, 55,1% des Croates s'apprêteraient à voter en faveur de l'adhésion de leur pays à l'Union européenne pour un tiers (33,3%) qui s'y opposeraient. Un Croate sur dix (11,6%) se déclare encore indécis.

Si les Croates acceptent le 22 janvier l'adhésion de leur pays à l'Union européenne, le traité d'adhésion signé par Zagreb devra encore être ratifié par les 27 Etats membres de l'Union. On rappellera qu'en France, la ratification de l'adhésion de la Croatie sera la dernière à être ratifiée par le parlement. Les adhésions suivantes seront soumises à référendum.

## Les Croates approuvent l'entrée de leur pays dans l'Union européenne

Les Croates ont approuvé à une large majorité l'entrée de leur pays dans l'Union européenne lors du référendum qui s'est déroulé le 22 janvier. Les deux tiers des électeurs (66,67%) ont voté en faveur de l'adhésion quand 33,33% ont répondu « non » à la question qui leur était posée (« *Approuvez-vous l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne ?* »).

La participation a cependant été faible : elle s'est élevée à 43,54%. Le Premier ministre Zoran Milanovic (Parti social-démocrate, SDP) a déploré cette forte abstention, estimant qu'il s'agissait d'un « *message envoyé à son gouvernement par la partie de la population qui souffre en raison de la difficile situation économique que connaît la Croatie* ». Aucun seuil minimal de participation n'était toutefois exigé pour valider le scrutin

### RESULTATS

## Référendum en Croatie 22 janvier 2012

---

Le président de la République Ivo Josipovic a salué un « grand jour pour la Croatie ». « La Croatie a choisi l'Europe et l'association avec tous les pays démocratiques européens » s'est-il félicité, ajoutant « L'année 2013 marquera un tournant dans notre histoire. J'attends avec impatience le jour où je pourrai considérer toute l'Europe comme ma maison ». « C'est une décision historique » a affirmé le chef du gouvernement Zoran Milanovic.

Le président de la République avait appelé ses compatriotes à trouver « le courage et la sagesse de dire oui » lors de son dernier message télévisé avant le référendum. « L'Europe ne va pas résoudre tous nos problèmes mais c'est une grande opportunité. Tout comme les 27 autres pays d'Europe, la Croatie ne renoncera pas à sa souveraineté en adhérant à l'Union européenne. La Croatie investit intelligemment une partie de sa souveraineté dans la communauté politique et économique la plus prospère au monde » avait-il indiqué. « La situation n'est pas fantastique mais la Croatie n'a pas de meilleure option à l'heure actuelle en dehors de l'Union européenne » avait affirmé le Premier ministre Zoran Milanovic.

La ministre des Affaires étrangères Vesna Pusic (SDP) n'avait pas hésité à user de menaces, parlant de « question de vie ou de mort » à propos du référendum. « D'une certaine façon, la décision lors du référendum porte sur la survie économique de la Croatie » avait-elle déclaré, évoquant la baisse de la notation de la dette souveraine du pays, l'annulation des investissements et les pertes d'emplois comme des conséquences possibles d'une victoire du « non » le 22 janvier.

Dans un pays où neuf personnes sur dix se déclarent catholiques, l'Église avait également pris position en faveur de l'adhésion, qualifiée d'intérêt national stratégique. « La Croatie appartient à la culture et à la civilisation millénaire européenne » pouvait-on lire dans un communiqué signé par les évêques et reprenant les mots prononcés par le pape Benoît XVI lors de sa visite dans le pays les 4 et 5 juin dernier. La hiérarchie catholique avait appelé les Croates à « rejeter les peurs et toute résignation et à s'ouvrir à l'avenir avec audace ».

La quasi-totalité des partis politiques croates étaient favorables à l'adhésion. Les élus de gauche et de droite avaient fait campagne sur le fait que l'entrée de Zagreb dans l'Union européenne allait apporter « un environne-

ment financier et macroéconomique stable et un système juridique efficace » et « relancer le développement de l'économie ». Le pays espère recevoir environ 450 millions €, soit 1% de son PIB, pour ses projets de développement économique. Au total, la Croatie devrait percevoir entre 2013 et 2015 3,5 milliards € de fonds européens. « Seul l'argent européen peut relancer la croissance du pays. Le pays n'a pas et n'aura pas tout seul l'argent pour financer les infrastructures, développer les zones rurales et financer les réformes du marché du travail » a affirmé le professeur de science politique Zavko Petak.

L'adhésion recueillait également l'approbation des Serbes de Croatie qui voient dans l'Union européenne une instance capable de garantir le respect de leurs droits. 132 000 des 250 000 Serbes qui avaient fui le pays au moment de la guerre opposant les Croates aux Serbes (1991-1995) sont revenus dans leurs foyers à l'issue du conflit. La communauté serbe représente 4,5% de la population du pays.

L'enthousiasme de la population, qui avait atteint son sommet en 2003 où jusqu'à 80% de personnes se déclaraient favorables à l'adhésion, s'était cependant estompé pendant les négociations d'adhésion (2005-2011) en raison notamment de la crise économique internationale et de celle de la zone euro et de la dette en Europe. « Qu'un pays de l'Union européenne soit source de problèmes et non de solutions n'est d'évidence pas un vecteur favorable d'intégration. Plus largement, la Grèce a porté un coup terrible à l'élargissement dans les Balkans car elle a longtemps été présentée comme un modèle. Aujourd'hui, c'est un repoussoir. Les pays de l'ex-Yougoslavie vont dorénavant devoir prouver qu'ils ne sont pas la Grèce. L'heure n'est plus à l'euro-rêverie mais à l'euro-réalisme » a affirmé Jacques Rupnik, directeur de recherche au Ceri-CNRS, dans un entretien accordé au journal La Croix le 20 janvier dernier. « L'Union européenne est confrontée à une série d'échecs économiques et structurels et l'espoir qu'elle pourrait offrir quelque chose à la Croatie a diminué » a souligné Radovan Vukadinovic, expert en relations internationales.

De nombreux Croates ont également jugées exorbitantes les conditions fixées par Bruxelles à leur pays pour rejoindre l'Union européenne, notamment la pleine coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye (TPIY) et la poursuite des auteurs de crimes

de guerre. Une partie des Croates reprochent à l'Union européenne de considérer la guerre d'indépendance (qui a fait environ 20 000 morts) comme une simple entreprise criminelle. « Pour les pays qui ont fraîchement conquis leur indépendance au prix du terrible traumatisme de la guerre, l'idée de partager à nouveau sa souveraineté au sein de l'Union européenne ne va pas de soi » a souligné Jacques Rupnik. « Je voterai pour l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne parce que nous appartenons à l'Union européenne » avait fait savoir (par l'intermédiaire de ses avocats) Ante Gotovina, condamné par le TPIY le 15 avril dernier à 24 années d'emprisonnement.

Les Croates ont dit « oui » à leur entrée dans l'Union européenne quelques jours après avoir célébré le 20e anniversaire de la reconnaissance internationale de l'indépendance de leur pays et 5 jours après que l'OSCE a annoncé la fin de sa mission dans le pays (celle-ci avait débuté en 1996).

Le traité d'adhésion de la Croatie doit maintenant être ratifié par les 27 Etats membres avant le 1er juillet 2013, date à laquelle Zagreb deviendra la deuxième des six anciennes Républiques de l'ex-Yougoslavie à rejoindre l'Union européenne. Tous les Etats des Balkans occidentaux sont invités à rejoindre les Vingt-sept. Le Monténégro et la Macédoine ont obtenu le statut de candidats officiels mais leurs négociations d'adhésion n'ont pas encore débuté. Skopje est en conflit avec Athènes à propos du nom même de Macédoine ; les autorités européennes ont demandé à Podgorica de poursuivre ses réformes et de progresser dans la lutte contre la corruption et le crime organisé, des évolutions indispensables pour l'ouverture des négociations d'adhésion en juin 2012. L'Albanie et la Serbie sont dans l'attente. Le 9 décembre dernier, jour où Zagreb signait son traité d'adhésion, Belgrade s'est vu refuser le statut de candidat officiel. Bruxelles a invité les Serbes à progresser dans leur dialogue avec leurs voisins kosovars et promis d'examiner de nouveau leur candidature en février prochain.

#### Résultats du référendum sur l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne du 22 janvier 2012

Participation : 43,54%

| Question soumise à référendum  | Pourcentage de « oui »<br>(le nombre de voix est entre parenthèses) | Pourcentage de « non »<br>(le nombre de voix est entre parenthèses) | Pourcentage de votes blancs ou invalides (le nombre de voix est entre parenthèses) |
|--|---|---|--|
| Approuvez-vous l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne ? | 66,67<br>(1 298 904)  | 33,33<br>(649 409)  | 0,6<br>(11 732)  |

Source : Commission électorale nationale croate

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :  
[www.robert-schuman.eu](http://www.robert-schuman.eu)

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.